



OMS-AFRO

Brazzaville maintient son statut du siège régional

À l'issue des échanges avec les ministres congolais des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso, et de la Santé, Jean Rosaire Ibara, à Genève en Suisse, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a battu en brèche la prétendue délocalisation du bureau régional à Brazzaville, en République du Congo.

Il s'est réjoui, à l'occasion, des bonnes relations de coopération entre son organisation et le gouvernement congolais qui a attribué un terrain où sera prochainement érigé un nouveau siège du bureau régional.

La rencontre entre le ministre Jean Claude Gakosso et le DG de l'OMS à Genève



PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Un comité de 41 membres pour préparer le 6^e congrès

En attendant la tenue du 6^e congrès ordinaire du Parti congolais du travail, le secrétariat permanent a adopté un acte portant création et fonctionnement du Comité préparatoire et d'organisation de ces assises.

Composé de 41 membres, ce comité présidé par le secrétaire général de ce parti, Pierre Moussa, compte neuf femmes contre trente-deux hommes.

Page 2



Pierre Moussa

PRÉSIDENTIELLE 2026

Mathias Dzon se prépare-t-il à postuler ?

Deux fois candidat malheureux au scrutin majeur, l'ex-ministre des Finances (1997-2002) et président de l'Alliance pour la République et la démocratie est un acteur connu de la scène politique congolaise. À ce titre, individuellement ou en lien avec ses partenaires de l'Opposition, il commente régulièrement l'actualité nationale et internationale.

Page 3



Mathias Dzon

SANTÉ

Drépanocytose : des performances encourageantes

Éditorial

Dynamique brisée

Page 2

Prélude à la célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose, le directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose de Brazzaville, le Pr Alexis Elira Dokekias, au cours d'une conférence presse, a fait le point dudit centre qui, vingt ans après les états généraux de cette pathologie, a accueilli 36 000 patients atteints de syndrome drépanocy-

taire pour seulement 36 décès enregistrés.

« Ces efforts pris en termes de retombées ont permis la formation, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé, des médecins des districts sanitaires et des hôpitaux, ce qui a considérablement réduit de façon drastique la mortalité », a-t-il déclaré.

Page 16

ÉDITORIAL

Dynamique brisée

Les fédérations sportives nationales ne savent plus comment lutter face à des forfaits à répétition qui contaminent aujourd'hui la majorité des disciplines sportives. Sans le dire ouvertement, elles ne supportent plus de voir le sport s'enfoncer dans le tunnel du néant sans que les solutions durables ne soient trouvées au plus haut niveau pour arrêter l'hémorragie.

Se préparer pendant de longs mois à une compétition internationale pour ensuite récolter la déception de ne pouvoir y participer après beaucoup de sueur à l'entraînement sème la colère dans le milieu. Car le manque de moyens financiers devient la détestable étiquette qui colle désormais à la peau des athlètes congolais. A la plus grande honte de la nation tout entière.

Le rendez-vous manqué de ce mois de juin par les Diables rouges qui auraient pu démontrer tout leur potentiel aux championnats qu'organise l'Union des fédérations de karaté d'Afrique centrale à N'Djamena, au Tchad, fait couler beaucoup d'encre. Attendu que la compétition annuelle qui réunit tous les pays de la région du centre de l'Afrique est qualificative aux championnats d'Afrique d'Abuja, au Nigeria.

Il y a donc lieu d'admettre que les Congolais ont grillé toutes les cartes en leur possession pour rééditer les performances des dernières compétitions auxquelles ils ont participé. Depuis toujours, sur la scène continentale, les Diables rouges ont su capitaliser sur leurs efforts pour enchaîner des succès et leur envie de grimper sur le podium n'a jamais failli.

Mais cette désillusion qui n'est pas la première du genre laisse des traces profondes et brise la bonne dynamique. Il faut agir vite pour soigner la réputation sportive du Congo car le découragement est en train de prendre le pas sur l'espoir.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE CONGRÈS ORDINAIRE DU PCT

Le comité préparatoire mis en place

Le comité préparatoire et d'organisation du VI^e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) a été mis en place par acte n° 021 du 17 juin 2025 par le secrétariat permanent.



Le siège du PCT à Brazzaville / Adiac

Le comité préparatoire et d'organisation du VI^e congrès ordinaire du PCT, tel que précisé en son article premier, compte quarante et un membres au nombre desquels neuf femmes. La date du congrès n'est pas encore déterminée. L'équipe mise en place, sous l'autorité du secrétaire général du parti, Pierre Moussa, a pour mission de préparer la bonne organisation du congrès afin de garantir son succès. L'instance instituée a aussi la responsabilité de planifier la logistique, d'assurer la coordination des activités et la gestion

des ressources. Au cours de ces assises, les congressistes éliront un nouveau secrétariat permanent du parti, en remplacement de celui issu du Ve congrès ordinaire tenu du 27 au 30 décembre 2019, à Kintélé.

La nouvelle équipe à mettre en place aura la lourde mission de préparer l'élection présidentielle de mars 2026, pour laquelle le PCT tient à rempiler et à garantir à nouveau une victoire éclatante à son candidat.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PRÉSIDENTIELLE 2026

Mathias Dzon se prépare-t-il à postuler?

Notre rédaction a reçu du courrier émanant du président de l'Alliance pour la République et de la démocratie (ARD). Nous en rendons compte.

Deux fois candidat malheureux au scrutin majeur, l'ex-ministre des Finances (1997-2002) et président de l'ARD est un acteur connu de la scène politique congolaise. À ce titre, individuellement ou en lien avec ses partenaires de l'Opposition, il commente régulièrement l'actualité nationale et internationale.

À dix mois de la prochaine élection présidentielle, le leader de l'ARD semble partagé entre la volonté d'y représenter son parti et de ne pas s'engager, réitérant ses revendications sur la refonte de l'ensemble du processus électoral. Dans ce cadre, il diffuse depuis quelque temps des tribunes dans lesquelles sont exposées les principales idées qui sous-tendent sa démarche politique. Par courrier en date du 13 juin dernier, Mathias Dzon nous a transmis, « pour information », quatre documents rédigés au mois de mai, portant respectivement sur « la refondation du système électoral ; l'instauration d'un État de droit ; la restauration de la forme républicaine de l'État et des valeurs de la République et de la démocratie ; le réajustement des règles régissant la création, le fonctionnement et le financement des partis politiques ».

moyenne six pages, les « Tribunes » du président de l'ARD font office d'une sorte de « projet de société » d'un acteur désireux de briguer la fonction suprême. Rien de surprenant dans la mesure où il a concouru au scrutin présidentiel par le passé. Tandis qu'ils alignent des propositions visant, si l'on observe bien, l'amélioration de la gouvernance publique, ces textes contiennent des formulations pour certaines aux antipodes de la volonté exprimée de construire un consensus autour des enjeux fondamentaux de conciliation.

Des propositions...

Évoquant la refondation du système électoral qu'il qualifie de « frauduleux » depuis 2022, le président de l'ARD note que les taux de cautionnement aux différents scrutins sont trop élevés. Il suggère, s'agissant des candidatures à l'élection présidentielle, que les frais soient ramenés à 5 millions FCFA au lieu de 25 millions comme c'était le cas en 2021 ; que le plafonnement des dépenses des candidats soit fixé à 500 millions FCFA. Il veut voir abandonné le vote anticipé des éléments de la Force publique mais souhaite que le droit de vote des électeurs congolais vivant à l'étranger soit reconnu.



Mathias Dzon, président de l'ARD/Adiac

Pour rappel, ce droit avait été retiré aux Congolais de la diaspora à l'issue des assises de la Conférence nationale souveraine de 1991.

La tribune du président de l'ARD sur l'instauration d'un « véritable » État de droit est dans une certaine mesure la copie anticipée du projet de société de son signataire. Mathias Dzon médite sur une République caractérisée par « la garantie effective des libertés fondamentales et des droits, la transparence, l'obligation de rendre compte, l'intégrité morale des décideurs politiques ». La suivante relative à la restauration de la forme républicaine de l'État et des valeurs de la République et la démocratie est la suite logique de la précédente.

Enfin, le quatrième exposé du

dirigeant de l'ARD sur les partis politiques enfonce les portes ouvertes, en ce qu'il exècre (discours entendu des leaders politiques depuis toujours) le caractère ethnocentriste de ces organisations. Dans l'énumération des « ethno-partis », il ne semble pas reprendre à son compte le fameux dicton « charité bien ordonnée... ». Pour étayer son propos, Mathias Dzon suggère la réduction des partis politiques à cinq au maximum, qui fonctionneraient sur des bases idéologiques : « Droite libérale, centre, social-démocratie, écologie, gauche libérale ». Des conditions essentielles, plaide-t-il, pour « dépasser les clivages ethno-régionalistes qui retardent la marche vers la construction de la nation congolaise ».

... et un changement de ton

Aux propositions dont nous venons brièvement de parler, le président de l'ARD y ajoute une touche particulière qui laisse entendre qu'en toute chose, il faut considérer la fin. On peut retenir à la lecture des quatre tribunes la projection contenue dans l'une d'elles, la première en l'occurrence, où il est écrit : « L'exécution scrupuleuse de l'ensemble de ces mesures constitue un préalable à toute élection nationale ».

Et si tel n'est pas le cas, insiste-t-il, « les forces politiques, les groupements associatifs et les personnalités politiques indépendantes de l'intérieur et de la diaspora seront invités à prendre part, d'ici à fin juillet 2025, à un dialogue politique alternatif et souverain pour élaborer de façon consensuelle les conditions permissives d'une vraie élection présidentielle ».

Plus l'on avance vers l'échéance électorale de mars prochain, plus les partis politiques et leurs dirigeants s'organisent et s'expriment. Le fondamental serait que le climat de quiétude dans le pays soit préservé et que la lutte pour la magistrature suprême épargne la population des violences politiques répétitives desquelles, très souvent, elle sort perdante.

Gankama N'Siah

MFILOU

Dave Mafoula organise des concertations stratégiques

Le président du parti Les Souverainistes (LS), Uphrem Dave Mafoula, était face aux responsables des comités de soutien de son mouvement dans le septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou, le 15 juin. Lors de cette rencontre, il a évoqué les problèmes que rencontrent les Congolais au quotidien les invitant à faire bloc autour de lui.

Les membres du parti Les Souverainistes ont dénoncé les « échecs du gouvernement » en matière de résolution des questions socioéconomiques de la population. À son tour, Uphrem Dave Mafoula a lancé un appel à la responsabilité, à la prise en main du destin, à la révolution mentale. Il a, par ailleurs, invité les Congolais à se lever pour le changement, notamment en 2026 lors de l'élection présidentielle.

« Le constat est partagé. La décision, c'est le peuple qui la prend. Et pour moi, il était important de discuter avec le peuple. J'ai commencé depuis très longtemps, aujourd'hui je suis à Brazzaville avec les concertations stratégiques parce qu'il faut demander à tous les Congo-



Dave Mafoula après la rencontre avec les responsables des comités/Adiac

lais de se rendre compte que ce n'est pas le combat d'une personne, c'est le combat de tous les Congolais », a-t-il in-

diqué.

Le président du parti Les Souverainistes souhaite gagner la bataille psychologique,

puisque à l'en croire, il est nécessaire de briser la peur qui caractérise certains citoyens congolais. Pour lui, son combat

actuel se focalise au niveau de l'esprit. « La population est d'accord que ça ne va pas. Et cette population a décidé de mener le combat. Que les gens puissent être libérés de la peur pour que demain nous puissions aller vers une victoire », a déclaré Dave Mafoula avant d'expliquer qu'il ne s'agit pas d'un appel à l'insurrection, mais d'une révolution mentale.

Notons que cette rencontre dénommée « concertation stratégique » s'est tenue après celle qui a eu lieu dans le sixième arrondissement de la capitale, Talangaï. Dans les prochains jours, d'autres circonscriptions de la capitale recevront les dirigeants du parti, a conclu Dave Mafoula.

Rude Ngoma



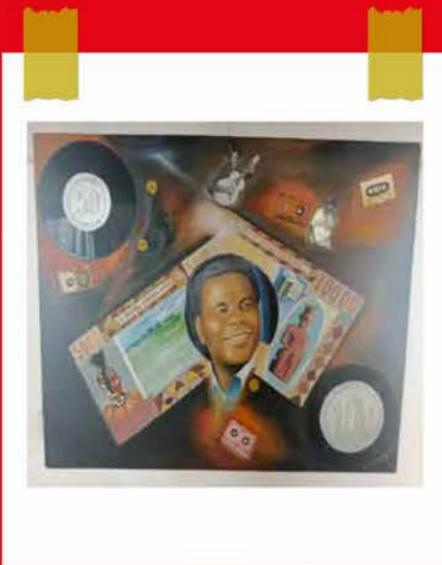
PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE

PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL

DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

Le Congo va miser sur la recherche scientifique

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, secrétaire exécutive de la Commission climat du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a promis, le 16 juin à Brazzaville, de renforcer la recherche scientifique et technique pour mieux comprendre les processus de dégradation des terres.

L'annonce a été faite à la faveur de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse sur le thème « Restaurer les terres. Saisir les opportunités ». Afin de mettre en œuvre et optimiser la politique de restauration des terres au Congo, l'action gouvernementale prévoit de renforcer la recherche scientifique et technique pour mieux comprendre les processus de dégradation des terres dans les contextes spécifiques et identifier les solutions de restauration les plus efficaces.

Le ministère de l'Environnement compte investir dans le renforcement des capacités des acteurs locaux, y compris les agriculteurs, les communautés forestières et les organisations de la société civile, en matière de gestion durable des terres et de techniques de restauration. Il continuera d'œuvrer pour la promotion des politiques incitatives en vue d'encourager l'adoption de pratiques durables par les acteurs économiques et les communautés locales.

Cette année, ce département ministériel prévoit de renforcer la collaboration intersectorielle entre tous les ministères concernés pour une

approche cohérente et intégrée de la gestion des terres ainsi que de mobiliser des financements nationaux et internationaux pour soutenir les projets de restauration à grande échelle et les initiatives locales.

La législation environnementale nationale, en particulier la loi du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo, ainsi que les politiques sectorielles agricoles, forestières et de gestion de l'eau forment un cadre substantiel pour la lutte contre la dégradation des terres.

« Les engagements internationaux de notre chef d'État, le président Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission Climat du Bassin du Congo, en faveur de la restauration des terres, sont attestés par la résolution de l'ONU dédiée à la décennie pour le boisement et le reboisement. Une action emblématique, qui non seulement devrait permettre de sauvegarder des réserves sans équivalent de biodiversité, d'agir contre le réchauffement climatique, mais aussi de reconquérir les espaces rendus vulnérables par la déforestation. Le fait



La ministre Arlette Soudan-Nonault/Adiac

que cette initiative émane de notre président est pour les Congolais une source de fierté », a assuré la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Le gouvernement prévoit également de mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation rigoureux pour mesurer l'impact des actions et adapter ses stratégies en fonction des résultats obtenus ainsi que de sensibiliser et éduquer enfin la population, et en particulier la jeunesse congolaise, à l'importance de la restauration des terres et des opportunités qu'elle offre pour un développement durable.

Signalons que la République du Congo, partie prenante de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, s'attache à la mise en œuvre effective de ses principes fondamentaux. L'approche participative et l'intégration de la lutte contre la désertification sont au cœur des politiques de développement et l'engagement dans ce domaine répond aux objectifs du programme pour le développement durable, qui prévoit d'arriver à la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici à 2030.

Fortuné Ibara

ENVIRONNEMENT

Le Proclimat lancé officiellement au Congo

Le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat), opérationnel depuis quelques mois au Congo, a été lancé officiellement le 16 juin, à Brazzaville, par le ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, en présence du représentant de la Banque mondiale, Clarence Tsimpo Nkengne.

Le projet est mis en œuvre par le gouvernement congolais, avec l'appui financier de la Banque mondiale. Il est entré en vigueur en octobre 2023 pour prendre fin en mars 2028. Son objectif est de réduire l'insécurité alimentaire et d'accroître le recours à des activités économiques résilientes mises en œuvre par les communautés dans les zones ciblées.

Le Proclimat vise à renforcer la résilience des systèmes agricoles et forestiers face aux chocs climatiques, promouvoir des pratiques durables à travers la formation des prestataires en montage des plans d'affaires avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi qu'à améliorer la gouvernance environnementale en soutenant les institutions nationales dans la mise en œuvre de politiques climatiques ambitieuses.

La cérémonie de lancement du projet a été marquée par la présentation de ses six composantes par le coordonnateur du



Le ministre Ludovic Ngatsé posant avec les participants lors du lancement du projet/Adiac

Proclimat, Maixent Sosthène Mayoukou, à travers la projection d'un film. Ces composantes sont notamment le renforcement des capacités des institutions et la promotion de la cohésion sociale, le renforcement des investissements dans l'agriculture durable et résiliente et la gestion du capital, l'intervention d'urgence conditionnelle ainsi que la réponse aux besoins immédiats en matière de sécuri-

té alimentaire et nutritionnelle. Le coordonnateur a rappelé les activités préliminaires du projet, notamment la distribution des kits scolaires dans le département de la Likouala, les actions de prise en charge nutritionnelle dans le département du Pool, des ateliers de concertation avec les parties prenantes ainsi que le lancement des diagnostics paysagers pour la planification territoriale intégrée.

Le représentant de la Banque mondiale au Congo a indiqué que le projet est mis en œuvre par le gouvernement avec l'appui financier de son institution à hauteur de 132 millions de dollars, représentant ainsi 15 % du portefeuille de la Banque mondiale au Congo. Près de 72% du financement reste à décaisser avec un taux de décaissement actuel de 8%, en raison des lenteurs dans le lan-

cement des études des contrats nécessaires. Il a véhiculé à cette même occasion trois messages pour le lancement de ce projet : l'urgence climatique, la vulnérabilité du Congo au changement climatique avec des impacts socio-économiques importants, l'amélioration de la sécurité alimentaire Congo.

Pour sa part, le ministre Ludovic Ngatsé, peu avant le lancement du projet, a souligné l'importance de la mise en place des solutions d'accompagnement pour se prendre en charge face aux effets du changement climatique. D'après lui, la cérémonie du lancement de ce projet vient récompenser les efforts et galvaniser les actions futures des parties prenantes. Le temps, a-t-il dit, n'est plus aux discours, mais à l'action, car le lancement de ce projet est soumis à la mise en œuvre rigoureuse, transparente, participative et évaluée afin de se rendre compte que le financement a été utilisé à bon escient aux besoins de la communauté.

Lydie Gisèle Oko

ENFANCE

Plaidoyer pour l'augmentation du budget du Parlement junior

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a accordé le 16 juin, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain, une réception au Parlement des enfants du Congo, qui lui a fait part de ses doléances, dont l'insuffisance du budget annuel de cette structure.

Accompagnée de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, et de l'ambassadrice nationale de l'Unicef pour les enfants du Congo, le Pr Francine Ntoumi, la délégation des députés juniors, conduite par leur présidente, Grâce Frédéric Baboutila Babingui, a présenté son plan d'actions, ses perspectives, ainsi que les difficultés rencontrées. En effet, son plaidoyer porte sur l'insuffisance du budget annuel, le manque de visibilité, l'organisation des élections des députés juniors en 2026.

« Vous connaissez très bien le problème du budget du Parlement des enfants qui est très faible, je pense que les députés juniors comptent sur leur parrain pour peser de tout son poids afin que ce budget qui est de trois millions FCFA par année puisse être augmenté pour leur permettre de mener toutes les activités prévues. Le bureau du Parlement des enfants n'a pas pu faire le déplacement de l'intérieur du pays pour aller sensibiliser, discuter avec les autres députés dans les départements », a plaidé Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

S'agissant du plan d'actions, les députés juniors sollicitent leur prise en compte par le protocole national ; l'appui à l'organisation de la session nationale 2025 pendant les grandes vacances ; la réalisation du travail de terrain ; l'appui à la collecte et à la transmission

des problèmes et préoccupations des enfants dans les écoles, les quartiers. « La Bouenza nous a soumis à un travail très terrible qui concerne le harcèlement sexuel en milieu scolaire, qui prend de l'ampleur. Nous voulons vraiment soutenir nos jeunes camarades, à l'école, dans les quartiers ; nous voulons aussi que nos préoccupations, notamment les lois soumises au niveau de l'Assemblée nationale telles que la Journée nationale de lutte contre la violence en milieu scolaire, la Journée nationale du respect des droits de l'enfant », a rappelé la présidente nationale du Parlement des enfants.

En effet, les 328 députés juniors veulent se former sur la communication et la prise de parole en public, le plaidoyer et la rédaction des rapports. Ils ont aussi l'envie de suivre une formation sur l'éthique du député junior.

Renforcer la loi Potignon pour lutter contre le harcèlement sexuel

L'ambassadrice nationale de l'enfant, le Pr Francine Ntoumi, a, de son côté, rappelé que son rôle est de rapporter les aspirations des enfants congolais. Elle a insisté sur le harcèlement sexuel ainsi que la violence urbaine, des problématiques pour lesquels les pouvoirs publics et la société civile doivent se pencher tous ensemble. « Ces enfants nous ont dit une chose très importante : que les décideurs entendent



Les officiels posant avec les députés juniors/Adiac

leur voix, ne travaillent pas que pour eux mais travaillent avec eux. Ils ont montré qu'avec un peu, ils peuvent faire beaucoup, donc il faut revoir leur budget même légèrement », a-t-elle plaidé.

Parrain du Parlement junior, Isidore Mvouba, s'est réjoui du fait que les députés juniors ont gagné en maturité et en assurance. Prenant acte des doléances formulées, le président de l'Assemblée nationale pense qu'il faut passer d'un décret à une loi régissant le Parlement des enfants du Congo. C'est ainsi qu'il s'est engagé à saisir l'exécutif, notamment le président de la République qui devrait également recevoir ces jeunes gens pleins d'ave-

nir et qui font la fierté du pays. « Nous suivons avec attention ce qui se fait au niveau de cette assemblée, nous sommes vos coaches, nous devons vous coacher. On sera fort de trouver des solutions idoines à tout ce que vous avez eu à demander. Je prends cet engagement », a-t-il rassuré.

Concernant le harcèlement sexuel, Isidore Mvouba estime qu'il s'agit d'une grande plaie sur le visage de la République, d'où la nécessité d'en trouver des solutions. « Je crois que la solution doit être en cours, nous sommes en train de réfléchir sur un instrument législatif de lutte contre la violence de façon générale, mais particulièrement le harcèlement

sexuel. C'est un problème que nous héritons d'ailleurs, avantageux par les réseaux sociaux. C'est une question que nous devons examiner avec beaucoup de rigueur parce que ce n'est pas des habitudes des bantous d'agir de la sorte. Les bantous respectent les enfants, il faudra peut-être remonter rapidement des textes au niveau de la justice pour sanctionner durement ces comportements », a indiqué le président de l'Assemblée nationale, soulignant la nécessité de renforcer la loi Potignon pour arrêter ce phénomène très dangereux.

Parfait Wilfried Douniama

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Quatorze détenus passent l'examen à la Maison d'arrêt de Brazzaville

Les épreuves écrites du baccalauréat général, session de juin 2025, à la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville, ont été lancées le 17 juin par le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel-major Jean-Blaise Komo.

Parmi les 94 958 candidats au baccalauréat cette année, l'on compte quatorze détenus de la Maison d'arrêt de Brazzaville dont treize garçons et une fille. Ils ont planché le premier jour de l'examen sur les mathématiques. Le chef de ce centre, Alfred Mouzezo Mbala, s'est félicité de la bonne organisation de l'examen dans ce centre. « Ils ont été en situation d'apprentissage pendant neuf mois, aujourd'hui c'est une évaluation pour savoir si le travail qui avait été fait d'octobre à juin a été bien assimilé », a déclaré le chef du centre.

Donnant le coup d'envoi des épreuves, au nom du garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel-major Jean-Blaise Komo, a invité les candidats à aborder cet examen avec sérénité et détermination. Il



a également souligné l'importance de cette étape cruciale dans la vie de chaque jeune y compris les détenus. « Nous avons constaté un moral très haut au niveau

des apprenants qui composent dans les bonnes conditions parce que nous avons veillé, sur l'instruction de monsieur le ministre de la Justice, garde

Jean-Blaise Komo lançant les épreuves./DR de sceaux, à ce que les candidats soient dans les bonnes conditions. Je leur ai toujours demandé de se mettre au travail, ils n'ont rien à faire ici

que d'étudier. Le message c'est qu'ils soient sereins », a indiqué Jean-Blaise Komo.

Les quatorze candidats ont, de leur côté, exprimé leur confiance et leur tranquillité devant les épreuves, tout en assurant qu'ils abordent cette étape sans peur. Notons que c'est depuis 2017 que la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville inscrit chaque année des candidats aux différents examens d'Etat. Impulsée par le directeur général de l'administration pénitentiaire, cette initiative vise à offrir une chance d'éducation et de réhabilitation aux personnes privées de liberté afin qu'elles se rendent compte qu'être détenu n'est pas une fin en soi. L'année dernière, ils étaient treize détenus à avoir passé le baccalauréat en milieu carcéral dont douze à Brazzaville et un à Dolisie, dans le département du Niari.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT

Afrítac projette de nouveaux domaines de compétence

En fonction des besoins exprimés par les autorités de ses pays membres, le Centre d'excellence régional pour le développement des capacités institutionnelles et humaines en Afrique centrale (Afrítac) compte, en 2026, élargir ses services dans de nouveaux domaines de compétence.

« Notre offre de service qui s'est élargi va continuer à s'approfondir; notamment dans nos nouveaux domaines de compétence », a déclaré Philippe Egoumé, directeur d'Afrítac centre, à l'ouverture la 27^e réunion d'orientation d'Afrítac centre, qui se tient du 17 au 18 juin à Brazzaville.

Trois thèmes sont à l'ordre du jour de ce rendez-vous, à savoir le budget programme, la digitalisation dans la mobilisation des recettes et la supervision des établissements financiers basée sur les risques. Un accent particulier sera également mis sur la supervision des établissements financiers basés sur les risques ainsi que l'impact des bailleurs de fonds et la manière dont les gouvernements pourraient booster l'efficacité de la relation entre eux.

« Le Centre va continuer à soutenir les pays membres, notamment dans la mise en œuvre de politiques publiques efficaces, transparentes et résilientes, en vue de booster une croissance inclusive, durable et portée par des institutions durables », a poursuivi le directeur d'Afrítac, soulignant que l'année fiscale 2026 qui vient juste de débiter va s'inscrire en droite ligne de celle qui



Photo de famille/Adiac

vient de finir. « Dans cette optique, la majeure partie des activités concerne les projets initiés pendant les années précédentes (e.g. le budget en mode programme, la supervision des établissements financiers basé sur le risque...)

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre congolais du Plan, Ludovic Ngatsé, a indiqué : « Le programme d'Afrítac pour l'année fiscale 2025 a été remarquable tant par sa pertinence que par sa capacité à répondre aux besoins de nos Etats. Je me réjouis particulièrement de l'approche intégrée adoptée par le centre qui favo-

rise la création des synergies entre les différents domaines d'expertises pour plus d'impacts et d'efficacité. »

En République du Congo, les avancées significatives ont été enregistrées, selon le ministre, grâce au soutien d'Afrítac centre. Il s'agit de la réorganisation des TIC à la direction générale des douanes suivie du processus d'élaboration et des plans d'engagements via le système intégré de gestion des finances publiques, la finalisation des comptes nationaux définitifs pour l'année 2022 ainsi que de l'appui constant dans la mise en œuvre du budget programme adopté. « Grâce à son

appui constant, nos administrations bénéficient d'un appui constant de qualité », a relevé Ludovic Ngatsé.

Ce dernier a, par ailleurs, invité les Etats membres qui ne se sont pas encore acquittés de leur contribution à le faire dans les meilleurs délais afin de consolider la capacité financière du centre. Cela réduira sa dépendance vis-à-vis des partenaires techniques et financiers.

Rappelons que l'Afrique centrale, malgré une croissance économique certaine, fait face à des défis persistants, notamment en matière d'intégration économique, de diversification des économies

et de compétitivité. Les économies des pays membres restent en grande partie tributaires de l'exploitation des matières premières, un modèle qui, bien que source de revenus immédiats, ne garantit pas une croissance forte, durable et inclusive.

C'est dans ce contexte qu'Afrítac joue son rôle d'acteur clé de développement des capacités à travers ses missions d'assistance technique, ses séminaires et ateliers de formation. En dépit des difficultés, le centre œuvre pour le renforcement des capacités des administrations des pays membres et institutions régionales.

Lopelle Mboussa

CONFÉRENCE DES JEUNES LEADERS

La JCI-Congo fait une sortie remarquable à Durban

Une délégation de la Jeune chambre internationale-Congo (JCI-Congo) a pris part, récemment à Durban, en Afrique du Sud, à la conférence de la zone Afrique et Moyen-Orient sur la culture des jeunes leaders résilients.

La délégation congolaise, conduite par son président national, Théophile Saint-Amour Maloumbi Nganga, a représenté valablement le pays et porté encore plus haut son étendard à ces assises de jeunes leaders tenues sur le thème « Cultiver les leaders résilients et innovants ».

Ce rendez-vous a été une aubaine pour les Congolais de partager avec d'autres jeunes du monde des expériences en la matière. Ainsi, à la lumière des ateliers, des concours de débats et de nombreux panels développés par des experts, les membres de la JCI-Congo ont acquis de nouvelles aptitudes qui feront désormais d'eux des leaders résilients et innovants dans la société. Les qualités qu'ils ont acquises leur favoriseront la créativité et adouberont



Les jeunes leaders congolais ayant participé à la conférence à Durban en Afrique du Sud/DR

leurs esprits afin qu'ils apportent des changements durables dans leurs milieux. Dans ce cadre, le président

de la JCI Congo, Théophile Saint-Amour Maloumbi Nganga, a pris activement part aux assemblées géné-

rales et ateliers de travail, contribuant ainsi aux réflexions engagées sur l'avenir du leadership jeune dans

la région.

La délégation congolaise a également participé au concours de débat axé sur l'éloquence, la rigueur et l'esprit critique de la jeunesse congolaise.

Noëlla Matingou, membre de la délégation de la JCI-Congo, a, pour sa part, participé à "l'Académie de Leadership en Afrique et Moyen-Orient, un programme ambitieux qui a permis aux jeunes congolais de renforcer leur leadership personnel.

Au cours de ces assises tenues fin mai dernier, l'organisation locale dénommée JCI Prestige, affiliée à celle du Congo, a reçu le prix de meilleure organisation locale d'Afrique et du Moyen-Orient. Une récompense méritée pour son engagement communautaire et son excellence organisationnelle.

Firmin Oyé

COALITION MONDIALE POUR LA JUSTICE SOCIALE

Le Congo désigné « pays-pilote »

La République du Congo a été désignée, en marge de la 113e Conférence internationale du travail (CIT), tenue du 2 au 13 juin à Genève, en Suisse, comme « pays-pilote » de la Coalition mondiale pour la justice sociale.

Fruit d'un travail laborieux réalisé par le gouvernement et ses partenaires, cette reconnaissance a réconforté la position du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, qui a représenté le pays, le 12 juin, au Forum annuel de la Coalition mondiale pour la justice sociale, organisé en marge de la session de la CIT. Le Forum annuel de la Coalition mondiale pour la justice sociale a, en effet, réuni près d'une vingtaine de ministres, plusieurs représentants d'organisations internationales et autres responsables.

Le chef de la délégation a profité de cette occasion pour exposer aux participants le plan d'action de la République du Congo qui accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes. Intervenant lors de la session sur les salaires décents-un moteur de développement social et économique, Firmin Ayessa a mis en exergue les efforts réalisés par le Congo en la matière.

L'événement a constitué un moment clé pour revenir sur les réalisations de la Coalition mondiale pour la justice sociale au cours de l'année 2024, en mettant l'accent sur sa pleine opérationnalisation et le déploiement de ses princi-

pales interventions en étroite collaboration avec ses partenaires. Les travaux du Forum ont été articulés autour de six thèmes essentiels, notamment « La promotion des salaires décents » ; « La conduite responsable des entreprises » ; « Les transitions justes par le dialogue social » ; « La promotion d'une économie des droits de l'homme » ; « L'autonomisation des jeunes » ; et « L'exploitation de l'intelligence artificielle au service du développement social ». Créée par l'OIT en novembre 2023, la Coalition mondiale pour la justice sociale est une initiative innovante visant à intensifier les efforts collectifs pour répondre aux déficits en matière de justice sociale et accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030, des Objectifs de développement durable et de l'Agenda pour le travail décent.

Bangui accueillera la prochaine session des ministres de la Cipres

Le ministre d'Etat Firmin Ayessa a, par ailleurs, pris part à la 38e session ordinaire du Conseil des ministres de tutelle de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres). Une participation qui témoigne de l'intérêt que le gouvernement accorde à la problématique de



La délégation congolaise DR

la protection sociale des travailleurs. Les dix-huit ministres de la Prévoyance sociale des pays membres de la Cipres ont, entre autres, adopté le rapport d'activités 2024, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels. Les participants ont, cependant, décidé à l'unanimité d'abandonner le projet de création d'un Centre de formation de la Cipres, jugé trop coûteux, proposant par contre le renforcement des capacités des instituts déjà existants, à l'exemple du Cradat, au Cameroun, ou encore du Cifocss, en Côte d'Ivoire. Ils ont, enfin, décidé

de la tenue en décembre 2025 à Bangui, en République centrafricaine, de la prochaine session des ministres de tutelle de la Cipres. S'agissant des travaux de la 41e session extraordinaire du Conseil d'administration du Centre régional africain d'administration du travail (Cradat) organisés le 6 juin, les ministres des Etats membres ont examiné la mise en œuvre de la Convention portant statuts du Cradat. Le Conseil d'administration a également examiné le projet de plan stratégique 2025-2028 qui témoigne de la volonté du Cradat d'investir dans des chantiers novateurs

en matière de formation, de recherche et d'expertise afin de garantir la pérennité de ses activités. Concernant la situation financière de cette structure, elle constituait un levier indispensable à la mise en œuvre des orientations et décisions prises par le Conseil d'administration. La participation de la délégation congolaise à ces différentes rencontres annuelles s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la coopération régionale pour le développement des compétences et la modernisation de l'administration du travail.

Parfait Wilfried Douniama

CAMPAGNE ÉLECTIVE À L'UNESCO

Firmin Edouard Matoko à la rencontre des chefs traditionnels

Organisée par le Réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels (Rapec), une conférence en ligne permettra au candidat au poste de directeur général de l'Unesco d'échanger avec les chefs traditionnels, le 25 juin. La veille, ce sera un échange face à la presse.

En deux dates distinctes, les 24 et 25 juin, l'initiative, à l'image de « La journée mondiale de la culture africaine » instituée depuis 2014, permettra au candidat Firmin Edouard Matoko d'échanger avec celles et ceux qui entretiennent

la place de la culture dans le développement de l'Afrique, explique Ayité John Dossavi, président du Rapec, soutien intellectuel de la première heure au candidat congolais. L'objectif pour cette organisation non gouver-

nementale est de voir le retour d'un Subsaharien au poste de directeur général de l'Unesco, après Amadou Mahtar Mbow, qui avait été élu lors de la 18e session, le 23 novembre 1974. « Cinquante ans plus tard, il est temps que les voix africaines et celles des défenseurs d'un monde plus inclusif expriment la volonté de renouveler leur confiance au continent africain, berceau de l'humanité, phare en majesté pour une humanité réconciliée », confie le président du Rapec.

Marie Alfred Ngoma



UNESCO
ÉLECTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO
FIRMIN ÉDOUARD MATOKO
LE CHOIX DU CONGO, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE

CONFERENCE EN LIGNE
Evénement organisé par le RAPEC-JMCA et conduit par Ayité John DOSSAVI
le 25 juin 2025 à 15h GMT
M. Matoko à la rencontre des chefs traditionnels

 S.M Oba ADETUTU AFOUFA AKINMU Roi de Shagbé (Bénin)	 S.M Mahamat BAHAR MAROUF Sultan de Logone-Birni (Cameroun)	 S.M Nene LOMO IV ADA (Ghana)	 S.M Mfumu DIFIMA NTINU Pdt de l'union des Autorités Traditionnelles d'Afrique UATA (RDC)
 S.M Nana Adzoo AWINDOR OHEMAA Queen Mother (Ashanti-Ghana)	 Cheick Bouali Abdallah El Marzougui Douz Elghabi (Tunisie)	 S.M Nesa ESSOMBEY NDAMBWE Hiko Oii XVI Roi de Sodiko (Cameroun)	 Princesse Tekhaya Ntsetselo Dlamini (Eswatini/MSWATI)
 Prince Zolani MKIVA Secrétaire Général CONTRALEXA Xhosa Kingdom (Afrique du Sud)			

infos: armelle.ngougni@jmca.org / +33754401201
Inscription: [ici](#)

« Cinquante ans plus tard, il est temps que les voix africaines et celles des défenseurs d'un monde plus inclusif expriment la volonté de renouveler leur confiance au continent africain, berceau de l'humanité, phare en majesté pour une humanité réconciliée »

RDC

Eugène Diomi Ndongala appuie la création du « Camp de la patrie »

Le président national du parti politique Démocratie chrétienne (DC), Eugène Diomi Ndongala, a salué l'initiative portée par l'opposant Martin Fayulu de créer le « Camp de la patrie », vu comme une plateforme d'acteurs politiques ayant pour objectif de défendre l'intégrité territoriale.

« Je suis venu féliciter Martin Fayulu pour son discours à la nation qui a marqué plus d'un Congolais. La survie de la République démocratique du Congo est entre ses mains. Et surtout l'initiative de créer le Camp de la patrie est salutaire. C'est pourquoi, nous prenons les choses en main. Monsieur Fayulu devrait être considéré comme un modèle pour le changement du Congo », a déclaré Eugène Diomi, au sortir de ses échanges, le 16 juin à Kinshasa, avec Martin Fayulu.

À l'issue de cette rencontre, Diomi Ndongala a clairement fait savoir que la création du « Camp de la patrie » avait pour but de consolider le dialogue entre acteurs politiques congolais et de faire face à la crise sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo. « C'est une opportunité que nous avons de rencontrer un compagnon de lutte avec qui nous avons milité durant la dictature de M. Kabila. M. Martin Fayulu a lancé un mouvement fédérateur qui est appelé à évoluer pour la réunification de notre pays. Par rapport à cette initiative qui est de soutenir, de partager cette flamme qui donne une chance au Congo contre des forces extérieures, nous devons projeter le dialogue intercongolais. Il sera, ensuite, question d'asseoir une bonne gouvernance pour réunifier totalement

notre pays, chose que nous avons appris du défunt leader maximo Etienne Tshisekedi qui nous a inculqué des valeurs que nous devons mettre en pratique et transmettre à la postérité », a-t-il fait savoir.

Pour le président de la DC, cette idée portée par Martin Fayulu est une « très bonne initiative et une opportunité à saisir qui se présente aux acteurs politiques afin de donner de l'espoir à la population ». Et, cette dernière est appelée à « soutenir cette idéologie de partage pour un Congo nouveau ».

« Le peuple congolais a besoin d'une unité sincère, au-delà des clivages partisans. Le dialogue est une urgence. Cette initiative vise la réunification du pays autour de ses valeurs fondamentales, en ce moment crucial de son histoire », a déclaré le président de la DC.

De son côté, le président du parti Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) et leader de la plateforme politique « Lamuka », Martin Fayulu, a indiqué que seul le dialogue constitue la solution à toutes les crises que traverse le pays, que ce soit d'ordre social, politique ou sécuritaire. « Sept ans plus tard, nous nous sommes encore rencontré avec mon frère, Félix Tshisekedi. Ce n'est plus le temps d'évoquer le passé. Nous n'avons pas conso-



Eugène Diomi Ndongala et Martin Fayulu, lors de leur rencontre, à GombeDR

lidé cette idée avec tout le monde. Pour le moment, nous pouvons le faire. Nous devons avoir à l'idée que le peuple souffre, et que seul un franc dialogue peut remédier à toutes ces crises. C'était la raison de notre rencontre avec le président de la République, pour le changement du Congo. Je lui avais aussi posé des questions concernant les évêques », a expliqué Martin Fayulu, parlant de sa rencontre du 5 juin avec le président

Tshisekedi au cours de laquelle il lui avait proposé son idée de la création du « Camp de la patrie ».

Parlant du « Camp de la patrie », cet opposant politique a noté que c'est un état d'esprit en rapport avec l'article 63 de la Constitution qui stipule que « tout Congolais a le droit de défendre la patrie ». « L'initiative vient des patriotes qui partagent le souci de voir notre pays ne plus être utilisé par des forces étrangères », a-t-il

souligné.

Dans un climat de crise sécuritaire persistante, en particulier dans l'Est du pays, et face à une population de plus en plus désillusionnée par l'inefficacité des institutions actuelles, cette prise de position de Diomi Ndongala est perçue par plusieurs observateurs comme un tournant stratégique dans la recomposition de l'opposition congolaise.

Lucien Dianzenza

L'État et la Monusco relancent la réforme du secteur de la sécurité

La République démocratique du Congo (RDC) relance la dynamique autour de la réforme du secteur de la sécurité (RSS), un chantier stratégique pour la stabilité nationale et régionale.

Les autorités congolaises, conjointement avec la Mission de l'ONU en RDC (Monusco), ont réuni les représentants diplomatiques, partenaires techniques et financiers à Kinshasa pour poser les bases d'une collaboration plus structurée et coordonnée. Ce processus, désormais sous la houlette du Conseil national de sécurité, ambitionne de reconstruire un appareil sécuritaire national cohérent, efficace et respectueux des droits humains, dans un contexte marqué par les violences persistantes à l'Est, les tensions régionales et la transition institutionnelle post-électorale. « Chaque partenaire pourra désormais définir clairement son champ d'intervention, qu'il soit technique, financier ou logistique », a déclaré Désiré-Cashmir Eberande, conseiller spécial du président Tshisekedi pour la sécurité, lors de l'ouverture des travaux.

Un impératif stratégique et politique

La réforme du secteur de la sécurité ne constitue pas seulement une exigence interne. Elle est également un enjeu régional, dans un pays qui partage ses frontières avec neuf États, dont plusieurs connaissent également des instabilités. « La RSS est une composante essentielle du retour durable à la paix et de la souveraineté nationale », a souligné un diplomate européen présent à la réunion. Les lacunes de l'armée congolaise et des forces de police (sous-équipement, faible formation, corruption, manque de coordination) limitent leur capacité à sécuriser efficacement le territoire. Ce déficit structurel pèse sur la capacité de l'État à lutter contre les groupes armés et à gérer les conflits intercommunautaires, notamment au Nord-Kivu, en Ituri et au Sud-Kivu.

Un soutien international conditionné

Le rôle des partenaires internationaux, longtemps critiqué pour son manque de clarté et de coordination, a été formalisé au sein d'un groupe consultatif multilatéral, piloté par la présidence congolaise avec l'appui de la Monusco. « Cette réunion se tient dans un contexte diplomatique propice, avec les récentes avancées dans les pourparlers RDC-Rwanda à Washington et la médiation angolaise », a rappelé Bintou Keïta, cheffe de la Monusco, tout juste revenue de Goma.

La réforme visera, entre autres, à renforcer la chaîne de commandement militaire ; améliorer la formation professionnelle des forces de sécurité ; assainir la gestion des ressources humaines et financières ; renforcer les mécanismes de redevabilité et de justice militaire. A en croire les estimations du gouvernement

congolais, plus de 150 millions de dollars seront nécessaires d'ici à 2028 pour soutenir les volets prioritaires de la réforme, un montant qui pourrait croître selon les besoins logistiques dans les zones de conflit.

Enjeux géopolitiques et économiques

La réforme du secteur de la sécurité est aussi perçue comme une clé d'attractivité économique. Pour les bailleurs comme pour les investisseurs, la stabilité reste une condition sine qua non au financement de projets, en particulier dans les secteurs miniers et énergétiques. « Aucun développement économique sérieux ne peut avoir lieu sans un minimum de sécurité et de confiance dans les institutions », rappelle un responsable du Programme des Nations unies pour le développement à Kinshasa.

Perspectives

Alors que la Monusco prévoit un retrait progressif d'ici à fin 2025, la réforme sécuritaire devient un test majeur pour l'autonomie stratégique de la RDC. Reste à voir si la volonté politique, les capacités de coordination et l'engagement des partenaires sauront transformer cette ambition en résultat durable et crédible.

La relance de la réforme du secteur de la sécurité en RDC est à la croisée des chemins : entre stabilisation nationale, coopération régionale et attentes de la communauté internationale. Entre transition post-Monusco, menaces sécuritaires persistantes et attentes citoyennes, la réforme du secteur de la sécurité en RDC est une urgence nationale. Sa réussite dépendra d'une coordination renforcée, d'une volonté politique ferme et d'un engagement durable des partenaires internationaux.

Noël Ndong

SANTÉ

La RDC commence à produire des médicaments antituberculeux

Le ministre de la Santé publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, le Dr Samuel Roger Kamba, a procédé récemment à la réception officielle du premier lot de médicaments antituberculeux de première ligne, produits localement en République démocratique du Congo par le laboratoire Phatkin.

Ces médicaments ont été remis ensuite au directeur général du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT). Avec cette avancée dans la production locale des médicaments contre la tuberculose, la RDC marque un tournant historique dans la lutte contre cette maladie qui constitue l'une des causes de décès. En sus, grâce à cette production, le pays sera à l'abri de la pénurie des médicaments de première ligne. Il faut déjà noter que 47 438 personnes, réparties dans 13 provinces, bénéficieront du premier lot livré par le laboratoire Phatkin.

Dans son allocution, le ministre de la Santé a salué cette initiative comme « un



Le ministre de la Santé réceptionnant symboliquement un lot des médicaments/DR

acte concret de souveraineté pharmaceutique », soulignant que cette production locale vient répondre à des défis critiques d'approvisionnement mon-

dial. « Lorsque le directeur du PNLT m'a informé des difficultés d'approvisionnement au niveau international, j'ai demandé si Phatkin pouvait relever

le défi. Aujourd'hui, c'est chose faite », a-t-il déclaré. Cette remise s'inscrit dans une stratégie sanitaire nationale 2024-2033, qui vise notamment à promouvoir le

développement des industries de santé en RDC, à travers la production locale de médicaments essentiels, de consommables médicaux et d'équipements sanitaires.

Le ministre a rappelé que le président de la République avait déjà insisté lors de la dernière Conférence des gouverneurs sur la nécessité d'une production locale de santé. « Ce qui n'était hier qu'un vœu devient aujourd'hui une réalité industrielle », a-t-il ajouté. Il est à noter que la RDC est officiellement à ce jour le deuxième pays africain à produire localement les médicaments contre la tuberculose, l'une des maladies les plus meurtrières au pays comme dans le monde.

Blandine Lusimana

SÉCURITÉ STRATÉGIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

La France renforce son ancrage au Cameroun

La visite du directeur général de la gendarmerie française, Hubert Bonneau, à Yaoundé, constitue un signal fort au Sahel et dans le golfe de Guinée

La visite officielle du patron de la gendarmerie nationale française, Hubert Bonneau, à Yaoundé, marque un tournant discret mais stratégique dans la politique de sécurité extérieure de la France. Elle confirme également une réorientation stratégique de la coopération sécuritaire entre Paris et l'Afrique centrale. Dans un contexte de retrait progressif au Sahel et de montée en puissance d'acteurs concurrents, mais aussi d'instabilité régionale croissante, cette mission de haut niveau redonne de la visibilité à un partenariat bilatéral et historique structurant pour la stabilité régionale, devenu plus stratégique que jamais.

Diplomatie sécuritaire : un dialogue de confiance

Reçu par les plus hautes autorités camerounaises, le général Bonneau a échangé avec le ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, Joseph Beti Assomo, ainsi qu'avec le secrétaire d'État à la gendarmerie, le général de division Galax Yves Landry Etoga. « Le Cameroun demeure un pôle de stabilité

dans une région agitée. Notre coopération avec la France vise à préserver cette stabilité, en renforçant nos moyens internes », a souligné Joseph Beti Assomo. « Cette visite illustre la continuité d'un partenariat structurant pour notre gendarmerie nationale, dans les domaines de la formation, du renseignement et de la maîtrise des menaces modernes », a précisé Galax Etoga. « Le Cameroun est pour nous un allié fiable dans un environnement sécuritaire instable. Cette coopération vise à renforcer les capacités locales, dans le respect de la souveraineté de nos partenaires », a déclaré le général Bonneau.

Une lecture géopolitique régionale

À la croisée des tensions sahéliennes, des menaces djihadistes transfrontalières et des défis dans les régions anglophones instables, la frontière nigériane et le golfe de Guinée, le Cameroun joue un rôle clé dans la sécurité de l'Afrique centrale. La France, après un retrait partiel

du Sahel, renforce désormais des alliances ciblées avec des États jugés résilients. « Le Cameroun est confronté à des menaces plurielles : terrorisme, séparatisme, piraterie. Il est donc logique que nos partenariats soient stratégiques, et non circonstanciels », a déclaré un haut cadre du ministère camerounais de la Défense. « Dans cette région tampon entre le Sahel et le golfe de Guinée, le Cameroun est un verrou. Sa stabilité est une priorité pour l'Europe et les partenaires internationaux », estime un diplomate français basé à Libreville. « Nous apprécions la constance de l'engagement français. Notre coopération avec la gendarmerie française est stratégique pour la montée en compétence de nos forces », a confirmé le général Etoga.

Enjeux et sécurité économiques : Douala, un nœud stratégique

Avec son port de Douala, ses ressources pétrolières offshore, ses infrastructures logistiques vers le Tchad et la RCA, le Ca-

meroun est un pivot éco-sécuritaire. Sa stabilité a une résonance régionale : le corridor Douala-N'Djamena-Bangui, les plateformes logistiques du port de Douala et les zones minières du sud-est sont des infrastructures vitales pour plusieurs États enclavés. « La sécurité économique de la sous-région repose aussi sur la maîtrise de notre territoire. La coopération franco-camerounaise nous aide à répondre à ces défis avec méthode et technologie », a déclaré un officier supérieur camerounais chargé des opérations côtières.

Une stratégie d'influence discrète et d'anticipation partagée

Face à la montée des offres sécuritaires russes, turques et chinoises en Afrique, Paris adapte son approche. Plutôt que de rivaliser frontalement, elle miserait sur la profondeur des relations historiques, la formation durable et les valeurs de gouvernance partagée. « Notre présence ici n'est ni circonstancielle ni conjoncturelle.

Elle s'inscrit dans la durée, au service d'une stabilité régionale co-construite », a déclaré le général Bonneau. Une approche saluée par Yaoundé.

Un axe de confiance stratégique et un pilier de la coopération Afrique-Europe

Discrète, mais stratégique, la visite du général Hubert Bonneau traduit une vision à long terme. Elle représente un signal politique et militaire à double détente : d'une part, rassurer un partenaire clé dans un contexte de reconfiguration géopolitique ; d'autre part, ancrer une nouvelle doctrine française en Afrique, fondée sur la coopération, la légitimité locale et la discrétion stratégique. Le Cameroun se positionne non seulement comme un partenaire de sécurité, mais aussi comme un acteur de stabilité régionale, dans une Afrique centrale de plus en plus convoitée. « C'est une alliance de valeurs et d'intérêts partagés », a conclu un conseiller du ministère camerounais des Relations extérieures.

Noël Ndong

MUSIQUE URBAINE

DJ Chris Wayne présente «Zala na taille»

Disponible sur toutes les plateformes de téléchargement, «Zala na taille» est le douzième single du DJ Chris Wayne. Cette chanson générique précède l'album «Laweka» dont la sortie est prévue très prochainement.

A travers la chanson «Zala na taille» qui veut dire en français «Avoir la taille», DJ Chris Wayne fait ressortir l'étude qu'il a menée sur la préférence des femmes vis-à-vis des hommes quant à la taille que devraient avoir ces derniers. Selon lui, des études montrent qu'il y a une certaine catégorie de femmes qui préfère des hommes plus grands. « Au Congo, par exemple, les études ont montré que les femmes ont tendance à préférer les hommes plus grands. Pour elles, la taille idéale est 1,90m », dit le DJ. En réalité, poursuit-il, la taille n'est qu'un facteur parmi d'autres, simplement un élément qui peut être perçu comme attrayant. Il y a bien d'autres aspects, tels que le caractère, l'intelligence, l'humour ou encore l'attitude qu'il faut prendre en ligne de compte et qui peuvent, d'ailleurs, être plus importants pour certaines femmes. Pour l'instant, DJ Wayne est en pleine campagne promotionnelle de son générique «Zala na taille», promettant: « Je ferai de mon mieux pour promouvoir mon single à travers les spectacles ». Depuis 2010 avec sa première chanson intitulée «Centenaire» jusqu'à 2025 avec «Zala na taille», DJ Chris Wayne a utilisé plusieurs styles musicaux pour ses enregistrements, à savoir ndombolo, rumba, coupé-décalé, afro-beat, soukous, world... Il a même transformé un film en chanson, il s'agit de «Pananawé»; un maxi single de quatre titres lancé en mars 2019, avec des titres comme «C'est le boa», «Pananawé» (titre phare), «La Weka la weka» et un bonus «Fongola lopango».



Parmi ces douze singles et maxi singles, DJ Chris Wayne a lancé en septembre 2021 un maxi single intitulé «Elengui», chanté et animé avec l'ancien prestataire de l'orchestre Extra musica zangul, Arafat 23 500 volts d'animation. Ce maxi single contenait deux titres, dont une rumba portant le titre éponyme «Elengui» et un générique sous le titre «Le goût de ça». Tous ces singles et maxi singles sont des autoproductions

qu'il fait toujours accompagner des clips vidéos. Jusque-là, il cherche un distributeur pour les mettre en support disk compact (CD), mais hélas! « Je profite de l'occasion pour remercier le PDG Hervé Ngoma de Genève club, Janel Koubemba, Vianney Cartel, Mozart Santé, Bondji, Soraya intime, Dorcas Tsoumou, Bac's record, Yokhama et Eddy Ross BTZ pour leur soutien multiforme sans lequel ces singles et

maxi singles ne seraient pas rendus disponibles », a-t-il dit.

Un artiste né

Notons que Chris Wayne DJ d'État, de son identité réelle Chris Junior Fidèle Mouzabakani, est un artiste polyvalent originaire de la République du Congo. Il se distingue en tant que chanteur, compositeur et DJ. Sa créativité musicale s'étend à de nombreuses chansons qui résonnent

au niveau national. Fièrement Congolais, il est aussi le créateur de la danse «Chicha». En tant que DJ, il marie sa passion pour la musique avec des talents de mixage exceptionnels. Son titre «Mopacho» a conquis un public international, faisant vibrer les Congolais du Nord au Sud. Comment est-il arrivé là ? En effet, dès son jeune âge, à 5 ans précisément, le jeune Mouzabakani écoutait déjà les belles œuvres artistiques de Franco, Tabu Ley Rochereau, Bob Marley, Michael Jackson, Koffi Olomidé, Junior Val, Fally Ipupa, Bill Clinton, ... Ce sont ces écoutes qui lui ont donné le goût de faire de la musique.

Inspiré par Flavour, DJ Chris Wayne débute sa carrière musicale en 2010 avec l'enregistrement de sa première chanson intitulée «Centenaire», suivi de «Tu vas te blesser». Puis deux ans plus tard, soit en 2012, il lance «La chicha», une chanson qui l'a hissé sur la scène musicale jusqu'à faire de lui ce qu'il est devenu aujourd'hui. C'est au regard de ce succès que Chris-Wayne a été amené à créer en 2016 son propre groupe dénommé « African music stars » ou « Les stars de la musique africaine ». Il a beaucoup travaillé également avec « Bana C4 » dans les années 2014, malheureusement il n'a pas pu enregistrer une chanson comme lors du passage de ce groupe à Brazzaville. Outre ses productions artistiques, DJ Chris Wayne dit DJ d'Etat évolue dans un night-club de la place. Il exploite ses heures libres pour la composition de ses chansons.

Bruno Zéphirin Okokana

3^e ÉDITION DU SOMMET AFRICAIN DE LA JEUNESSE SUR LA BIODIVERSITÉ GYBN Africa lance un appel à participation

Le sommet se tiendra du 20 au 22 octobre prochain en format hybride au Rwanda, en co-organisation avec le Niger, sur le thème « Centraliser la jeunesse et mettre en synergie les priorités de l'Afrique pour une mise rapide du cadre mondial pour la biodiversité ».

L'événement permettra aux jeunes leaders africains intéressés de se réunir, d'échanger et de collaborer sur les défis cruciaux de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité sur le continent.

A cet effet, le Global Youth Biodiversity Network Africa (GYBN Africa) invite des jeunes africains passionnés et intéressés à pouvoir soumettre leurs dossiers afin de prendre part à la 3^e édition du Sommet africain des jeunes pour la biodiversité 2025. Jeunes leaders, étudiants, chercheurs, écologistes et biologistes en début de carrière, militants, peuples

autochtones et des communautés locales, personnes handicapées, représentants des organisations non gouvernementales, des agences gouvernementales et du secteur privé, notamment des pôles d'affaires et d'innovation, sont concernés par cet appel. Pour y participer, le candidat ou la candidate doit être âgé de 35 ans ou moins en octobre 2025, être titulaire d'un passeport, être passionné par la conservation de la biodiversité. La soumission aux candidatures doit se faire au plus tard le 5 juillet prochain. Cette troisième édition sera or-

ganisée par le Réseau mondial des jeunes pour la biodiversité - Afrique (GYBN Afrique), en partenariat avec l'African Wildlife Foundation, le Réseau rwandais des jeunes pour la biodiversité (GYBN - Rwanda), le Réseau nigérien des jeunes pour la biodiversité (GYBN - Niger) et le Pôle de solutions fondées sur la nature de l'UICN. Le sommet bénéficiera également du soutien de l'autorité rwandaise de gestion de l'environnement.

Pour plus d'informations : <https://docs.google.com/.../1FAIpQLScGi5kEDyR.../viewform...>

Contact : Courriel du sommet : aysbsummit@gmail.com | GYBN Afrique : gybnafrika@gmail.com
Site web : bit.ly/aysb2023. Avoir une adresse email.

Rosalie Tsiankolela Bindika



MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE

UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement BIRD N° 9686-CG



AVIS DE REPORT DE DATE DE DEPOT DES OFFRES
N°008/MEH/PASEL/UGP-2025

Objet : Fourniture et installation de 10 000 LED pour Brazzaville et Pointe Noire

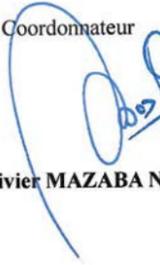
Référence : AAON N°006/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025

Dans le cadre du marché relatif à la fourniture et l'installation de 10 000 LED pour Brazzaville et Pointe Noire, le Coordonnateur du projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) informe tous les soumissionnaires que la date de remise des offres initialement fixée au 17 juin 2025 à 14H00 minutes est reportée au 30 juin 2025 à 12H30 au nouveau siège du PASEL situé au n°22 rue BASSANZA, non loin de la Clinique COGEMO au Centre-ville.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 13H00, dans la salle de réunion du projet, en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister.

Fait à Brazzaville, le 13 JUIN 2025

Le Coordonnateur




Olivier MAZABA NTONDELE



MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE

UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement BIRD N° 9686-CG



AVIS DE REPORT DE DATE DE DEPOT DES OFFRES
N°007/MEH/PASEL/UGP-2025

Objet : Fourniture, installation et mise en exploitation de 26 000 compteurs intelligents et des équipements associés pour la création d'une plateforme de gestion des grands clients

Référence : AAOI N°005/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025

Dans le cadre du marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en exploitation de 26 000 compteurs intelligents et des équipements associés pour la création d'une plateforme de gestion des grands clients, le Coordonnateur du projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) informe tous les soumissionnaires que la date de remise des offres initialement fixée au 30 juin 2025 à 12h30 minutes est reportée au 14 juillet 2025 à 12h30 au nouveau siège du PASEL situé au n°22 rue BASSANZA, non loin de la Clinique COGEMO au Centre-ville.

L'ouverture des offres techniques aura lieu le même jour à 13H00, dans la salle de réunion du projet, en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister.

Fait à Brazzaville, le 13 JUIN 2025

Le Coordonnateur




Olivier MAZABA NTONDELE



EN VENTE

Transferts

Alexis Beka Beka signe pour deux ans en faveur de La Louvière

Alexis Beka Beka s'est engagé pour deux ans en faveur du RAAL La Louvière, promu en Jupiler League belge.

Plus de 2 ans après son dernier match professionnel, Alexis Beka Beka, 24 ans, retrouve le haut niveau. Le milieu franco-congolais s'est engagé pour 24 mois en faveur des Loups, deuxièmes de Challenge League et promus en Jupiler League.

Le natif de Paris, qui a évolué à Caen, au Lokomotiv Moscou et à l'OGC Nice, peut jouer au milieu de terrain, comme défensif ou relayeur, mais également au poste de latéral, comme à ses débuts en Ligue 2, avec Caen.

Avec près de 100 matches professionnels, l'ancien international Espoirs français, avec lesquels il avait été à son avantage aux JO de Tokyo 2021, est une recrue intéressante pour le RAAL qui vient d'enchaîner quatre montées successives pour se hisser dans l'élite du football belge.

Pour Beka Beka, c'est aussi une seconde chance qui se présente, après une longue dépression, un sujet presque tabou dans le milieu du football professionnel. Rappelons qu'en septembre 2023, il avait songé à se suicider depuis le viaduc du Mignan, près de Nice.

Soutenu par le club azuréen, Beka Beka a pris le temps de se



Christoffer Mafoumbi s'est engagé avec le club maltais de Marsaxlokk (DR)

reconstruire, humainement, puis de revenir, sportivement.

De retour à Caen, en début de saison dernière, il a disputé 8 matches, pour 1 but, de National 3 entre février et mai avec la réserve du club normand.

Avec cette arrivée en Jupiler League, le Franco-Congolais poursuit son processus de reconstruction.

Christoffer Mafoumbi quitte Floriana pour Marsaxlokk

Le gardien international congolais de 31 ans rejoint le 4e du championnat maltais pour la sai-

son 2025-2026.

Christoffer Mafoumbi ne disputera pas finalement pas le 1er tour des éliminatoires de la Ligue Europa Conférence, les 10 et 17 juillet. En effet, le natif de Roubaix quitte Floriana, qu'il avait contribué à mener à la 3e place du classement final, pour rejoindre Marsaxlokk, quatrième et non qualifié pour l'Europe.

Il a signé un contrat d'un an plus une saison en option.

« Alors que la reprise officielle est imminente, le club n'avait toujours pas recruté de staff technique et l'effectif est complé-



Alexis Beka Beka lors de sa présentation à la presse locale (raal.be)

tement décimé, avec 14 joueurs en fin de contrat, dont moi, et pas encore prolongés. Si on y ajoute des retards de paiement de salaires de la saison 2024-2025, j'ai estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour préparer la saison sereinement. Marsaxlokk m'a contacté et m'a présenté un projet plus stable. C'était donc logique d'y répondre favorablement. », a expliqué l'ancien capitaine des Diables rouges du Congo.

Après Mosta, dans le centre de l'île, puis Floriana, au sud de La Valette, la capitale, Mafoumbi

s'installe sur le littoral sud, face au continent africain.

Cette saison, le quart de finaliste de la CAN 2015 a joué 38 matches toutes compétitions confondues pour 30 buts encaissés et 18 « clean sheet (match sans prendre de but). Durant l'été 2024, il avait participé aux deux tours préliminaires de la Ligue Europa Conférence, avant de retrouver la sélection à l'automne. Un retour marqué par le naufrage des Diables rouges en Afrique du Sud pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la CAN 2026.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le bilan des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 1re division

Saison sans relief pour Senna Miangué, opéré du genou en mars. Avant cela, le défenseur belgo-congolais n'avait joué que seize matches de Jupiler League, dont sept comme titulaire. Sur la scène européenne, où le Cercle de Bruges a successivement joué les préliminaires de la Ligue Europa, ceux de la Ligue Conférence, puis la phase de groupe et les 8es de finale de cette dernière, le fils de Boniface Miangué compile dix matches, dont huit titularisations et un brassard de capitaine.

Régulièrement recentré en défense centrale, l'ancien joueur de l'Inter, de Cagliari, du Standard de Liège et d'Eupen est en fin de contrat.

Européen jusqu'en mars,

le Cercle de Bruges s'est difficilement maintenu à l'issue des barrages face au Patro Eisden.

En revanche, Courtrai et Mark Mampassi ont été relégués, avec une 15e place de saison régulière et la 3e place, sur quatre, des play-down. Le défenseur central de 24 ans a subi deux blessures aux adducteurs, entre octobre et janvier, puis entre mars et mai, ce qui l'a privé de l'intégralité des play-offs.

Résultat des courses : quatorze apparitions en championnat, dont douze titularisations, et une expulsion. Prêté au club depuis septembre 2022, il va revenir au Lokomotiv Moscou où il reste sous contrat jusqu'en juin 2026. Peu de chances, toutefois, qu'il poursuive sa carrière en Russie, où il

ne s'était pas imposé lors de son arrivée en 2022.

Belgique, 2e division

Fin de saison riche en émotions pour Roméo Vancy Mabanza et le Patro Eisden. Cinquième de saison régulière, le Patro s'est hissé jusqu'aux barrages, finalement perdus face au Cercle de Bruges (1-5, 3-1).

Le Congolais, buteur à la 90e+3 minutes lors du match aller, n'ira donc pas en Jupiler League. Mais le grand attaquant (1m 96) revient de loin, puisqu'il avait signé au KVK Tienen, en 3e division l'été dernier. Fort de neuf buts en quinze matches de division VV, l'ancien joueur de Schiffange a été recruté par le Patro Eisden en janvier pour un total de trois

buts en dix matches de 2e division. Sous contrat jusqu'en juin 2026, va-t-il susciter l'intérêt d'un club plus huppé ?

Saison blanche pour Yannick Loemba, en froid avec la direction du RFC Liège. Le milieu offensif est désormais libre de tout contrat. Quelles seront les propositions, à 35 ans, après plus d'un an sans jouer en match officiel ?

Prêté en février par Blackburn, Exaucé Mafoumbi n'a pas disputé la moindre minute en équipe première avec Lierse. Le bilan de l'ancien Nantais, âgé de 20 ans, est donc de neuf matches, et un but avec la réserve des Blackburn Rovers. Encore sous contrat jusqu'en juin 2027 avec le club anglais, il devrait être de nouveau prêté.

Belgique, 3e division

Dans la poule ACFE, Randi Goteni est arrivé en janvier à Virton. L'ancien Troyen a joué cinq matches, dont cinq en play-offs.

Dans le bas de tableau, Warren Okombi a passé une année difficile au RUS Binche : aligné à seize reprises, il a encaissé trente et un buts au sein d'une équipe finalement reléguée en 2e division amateur à l'issue des play-down.

Dans la poule VV, Scott Bitsindou n'aura pas fait mieux : un but en douze apparitions pour l'ancien joueur d'Anderlecht, qui n'aura pas pu empêcher la relégation d'Heist en 2e division amateur (4e division).

C. D.



RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) DE DIRECTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ (PASEL)



Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), Groupe de la Banque mondiale, un financement de 100 millions de dollars américain, pour la mise en place et l'exécution du Projet d'amélioration des services d'électricité en République du Congo (PASEL) sur une période de cinq ans (2024-2028).

1. Missions et principales tâches

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, l'Assistante de Direction est chargée d'assister les membres de l'Unité de Gestion de Projet dans l'exécution des tâches administratives courantes.

L'Assistant (e) de Direction mettra en œuvre les tâches suivantes :

a) Gestion administrative et organisationnelle

- Gestion de l'agenda du Coordonnateur du projet (veiller à ce que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour que le Coordonnateur soit prêt pour ses réunions et ses différents engagements, en lui fournissant les documents d'information nécessaires) ;
- Rédaction et/ou préparation pour la signature du Coordonnateur du projet de correspondances, rapports, mémos, circulaires courriers électroniques et autres ;
- Elaboration en collaboration avec le Responsable du Suivi évaluation et le Spécialiste en Gestion Administrative et Financière des projets de compte rendu des sessions du comité de pilotage ;
- Appuyer la gestion administrative du personnel (conception des formulaires administratifs et suivi des formulaires relatifs au départ en congé et/ou voyage du personnel, suivi des absences du personnel) ;
- Réception et analyse détaillée des documents entrants (lettre, mémo, e-mail, etc.) tout en assurant l'expédition des correspondances ;
- Accueil des visiteurs et leur orientation ;
- Traitement du courrier départ ;
- Réalisation des tâches administratives (rédaction, saisie, mise en forme, impression, reliure...);
- Gestion des dossiers, courrier et documents (tri, ventilation à leur destinataire) ;
- Tenue à jour des registres, des courriers et des différents rapports ;
- Classement et suivi des dossiers et documents du projet conformément au manuel de procédures administrative financière, comptable et de passation de marché ;
- Gestion des archives en rapport au « courrier arrivée » et « courrier départ » ;
- Classement et archivage physique et électronique des documents (correspondances, rapports, etc.) ;
- Gestion des appels téléphoniques de l'UGP ;
- Toute autre tâche demandée par le Coordonnateur et les autres responsables du projet.

b) Communication interne et externe

Assure la communication efficace entre le coordonnateur, les partenaires externes et les autres employés du projet.

2. Durée de la mission et lieu d'affectation

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus après évaluation. Le lieu d'exécution du contrat est Brazzaville. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

3. Qualifications et expérience minimales requises

L'assistant (e) de direction devra présenter le profil suivant :

- Avoir au moins un diplôme de BTS en gestion administrative, assistantat de direction ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans une administration ou une entreprise, ou un projet de développement ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc.
- Avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale.

Les candidatures féminines sont encouragées.

4. Critères de performance

Les critères de performance suivants seront utilisés pour évaluer la performance de l'Assistant (e) de direction dans l'objectif de mesurer ses performances :

- Maîtrise des outils informatiques, la rédaction professionnelle, la gestion administrative ;
- Gestion de traitement des courriers et départ de l'UGP ;
- Compétences relationnelles : interaction avec les autres, à communiquer efficacement et à créer des relations de confiance ;
- Organisation de son travail et gestion du temps de manière efficace ;
- Capacité à diriger et à superviser des tâches ou des projets ;
- Archivage électronique et matériel des courriers départ et arrivée.

5. Constitution et dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés et éligibles devront déposer leurs dossiers de candidature adressés à monsieur le Coordonnateur du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL), comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Une copie conforme des diplômes requis ;
- Une copie des attestations de travail justifiant l'expérience pour le poste.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, au plus tard le 30 juin 2025 à 13H00 à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous plis fermé avec la mention « Candidature au poste d'assistant(e) de direction du coordonnateur du PASEL ».

6. Méthode de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016 révisée en septembre 2023. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et la procédure de sélection comportera 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

7. Dépôt des candidatures

L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité
Sis 22 Avenue Albert Bassandza, Poto-Poto, Centre-Ville (non loin de la clinique Cogemo)
Brazzaville-République du Congo,
Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07
Email : ugp.pasel@gmail.com

8. Informations générales :

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent retirer les TDR et obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessus de 08 heures à 16 heures (heures locales). Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

DROIT DES HYDROCARBURES

Un colloque international ouvert dans la capitale écoomique

Le barreau de Pointe-Noire en association avec l'Ordre national des avocats du Congo et la Conférence internationale des barreaux(CIB) organisent, du 18 au 20 juin, un colloque international sur le droit des hydrocarbures sous le patronage de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures.

Le colloque se tient sur le thème « Le droit des hydrocarbures en République du Congo face aux nouveaux défis juridiques, économiques et socio-écologiques ». Il se positionne non seulement comme une plateforme stratégique pour discuter des enjeux majeurs, mais également pour identifier des solutions concrètes et promouvoir une gouvernance inclusive et durable du secteur des hydrocarbures. Ces assises constituent une opportunité unique pour réfléchir collectivement à l'avenir du secteur des hydrocarbures au Congo et en Afrique et aborderont les aspects juridiques liés à l'exploration, à l'exploitation et à la production de pétrole et de gaz sur le territoire congolais. Elles vont également traiter des questions environnementales, des implications économiques et sociales de cette industrie.

Ce rendez-vous se donne plusieurs objectifs, parmi lesquels

analyser les cadres juridiques et réglementaires, identifier les points forts et les limites du code des hydrocarbures du Congo, promouvoir la coopération régionale, renforcer l'implication des communautés locales, intégrer la durabilité et la transition énergétique, faciliter les investissements, proposer un cadre juridique attractif pour les investisseurs nationaux et internationaux en mettant l'accent sur la transparence, la stabilité et la prévisibilité, améliorer la fiscalité et la gestion des revenus pétroliers, prévenir, conduire et régler les litiges, et enfin renforcer les mécanismes de gouvernance et de transparence.

En fait, la République du Congo possède d'importantes ressources en hydrocarbures, principalement du pétrole et du gaz naturel. Depuis la promulgation de la loi n°28-2016 du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures, le pays s'est doté d'un

cadre juridique destiné à encourager les investissements tout en réglementant les activités pétrolières et gazières.

Cependant, l'exploitation de ces ressources naturelles soulève des défis économiques, juridiques, environnementaux et sociaux. L'on peut citer la dépendance économique aux hydrocarbures qui est de plus de 60 % des revenus de l'État, les défis liés à la transition énergétique dans un pays où les énergies renouvelables restent peu développées, la fluctuation des prix mondiaux du pétrole qui impacte directement les revenus de l'État et les investissements étrangers, l'émergence de nouvelles exigences en matière de durabilité et de protection de l'environnement, notamment la lutte contre le changement climatique, l'évolution technologique qui nécessite des cadres juridiques adaptés aux innovations pour l'exploration offshore et les énergies alternatives, la nécessité

de renforcer l'harmonisation des cadres juridiques régionaux pour garantir une collaboration transfrontalière efficace et bien d'autres.

Ce colloque est donc une opportunité pour l'ensemble des participants d'aborder des thématiques traitant du cadre juridique national et international (Analyse approfondie du Code des hydrocarbures et des lois connexes), l'harmonisation régionale incluant les initiatives et les perspectives au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et d'autres organisations, la responsabilité sociale et le contenu local (Les stratégies pour maximiser les bénéfices pour la population locale et garantir une exploitation équitable).

Mais aussi, les défis environnementaux (Approches juridiques et techniques pour réduire les impacts environnementaux des activités pétrolières), la fiscalité et la transparence (Meilleures pratiques pour assurer une gestion équitable et durable des re-

venus pétroliers), la transition énergétique (Rôle des hydrocarbures dans la diversification des économies africaines et intégration des énergies renouvelables), le Règlement des litiges (Litiges contractuels, environnementaux, ou relatifs aux droits des communautés locales).

Notons que ce colloque permettra de réunir les décideurs, les experts, les investisseurs et les communautés afin de construire un cadre juridique et économique solide, inclusif et durable pour répondre aux défis actuels tout en préparant l'avenir. Parmi les intervenants attendus à ce colloque il y aura Me Audrey Severin Bikindou, bâtonnier du barreau de Pointe-Noire; Me Alexis Vincent Gomes, avocat d'affaires congolais de renom inscrit au barreau de Pointe-Noire; le Dr Walid Ben Hamida, professeur de droit à l'université de Lille, en France; ainsi que Mae Mamadou Ismaëla Konate, avocat au barreau de Paris et du Mali, ancien ministre de la Justice de ce pays.

Hugues Prosper Mabonzo

SUSPENSION DE LA LIGUE DE NZANGO

Joseph Biangou Ndinga fait une mise au point

Après la suspension de la Ligue départementale de nzango de Pointe-Noire par la Fédération congolaise de la discipline et le rejet de la commission ad hoc mise en place par la même fédération, le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique et sportive, Joseph Biangou Ndinga, a entretenu les clubs de nzango de la ville pour faire la mise au point.

À la suite de la confusion entretenue des faits, les clubs de la deuxième Ligue congolaise de nzango après celle de Brazzaville ne savaient plus à quel saint se vouer. D'où la convocation d'une réunion par le directeur départemental des Sports afin d'orienter les dirigeants des clubs et les apaiser.

« Au niveau de Pointe-Noire, nous faisons face à une situation où la Ligue de nzango a été suspendue par la Fédération congolaise de nzango, pour un motif que la direction départementale des Sports ne maîtrise pas. Nous avons en même temps reçu la note mettant en place la commission ad hoc qui devrait amener les clubs jusqu'à l'assemblée générale électorale de la Ligue, tout en sachant que la commission n'assure que les affaires courantes, mais il s'avère que la commission ad hoc aussi a décliné l'offre », a indiqué le directeur.

Les clubs s'étaient sentis abandonnés à eux-mêmes et il fallait les interpeller pour les orienter. « Nous avons tenu la réunion, je leur ai expliqué que les clubs sont autonomes parce que régis par la loi de 1901 et donc, on ne peut leur interdire de s'organiser et d'organiser leurs entraînements dans leurs terrains respectifs, non. Mais, le club ne peut



Joseph Biangou Ndinga

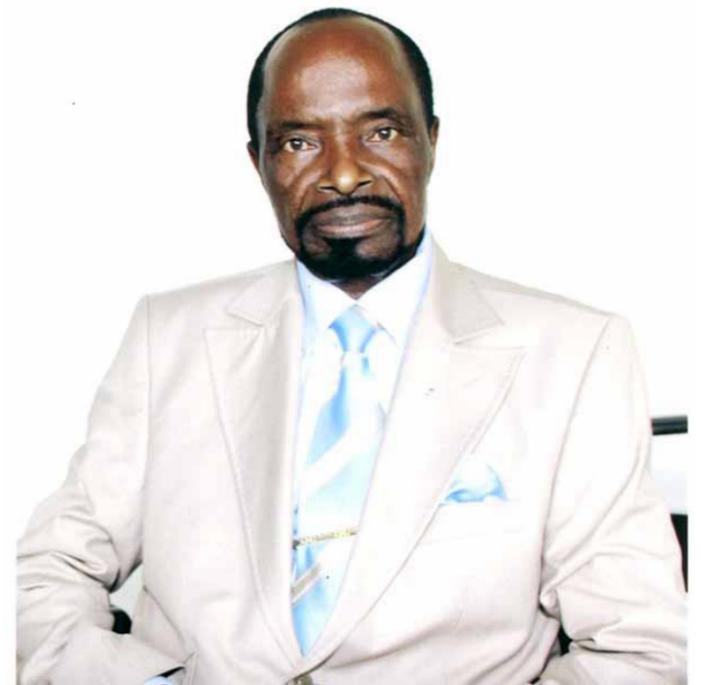
pas organiser une compétition. Par contre, nous leur avons aussi expliqué que si un club veut inviter un autre à une compétition, cela n'est pas un problème. Il doit toutefois informer les autorités départementales et parmi elles, le directeur départemental des Sports. Voilà pourquoi nous avons dit aux clubs qu'avant d'organiser une activité, ils

doivent aviser la direction départementale des Sports pour le suivi », a-t-il renchéri.

Soulignons toutefois que face à la suspension de la Ligue par la Fédération congolaise de nzango et en attendant le règlement de cette affaire, les clubs de Pointe-Noire s'organisent pour se constituer en association, a informé l'orateur.

Charlem Léa Itoua

COMMUNIQUÉ



Les familles Kimbouala, Hounounou (café Nono), Houla, Loupet ainsi que les enfants Manseka, les neveux et petits-fils ont la profonde douleur de vous faire part du décès de Cigale Félix Manseka, fonctionnaire de l'OMS à la retraite, survenu le 12 juin à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt situé au n°53 rue Madingou à Mougali.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

20E ANNIVERSAIRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DRÉPANOCYTOSE

Alexis Elira Dokekias parle des retombées enregistrées

Le directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso, le Pr Alexis Elira Dokekias, a indiqué, au cours d'une conférence de presse co-animée à Brazzaville avec le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Donatien Moukassa, ainsi que le secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, Michel Mongo, que depuis 2017 jusqu'à ce jour, ce Centre n'a enregistré que trente-six décès.

Le Pr Alexis Elira Dokekias a rappelé qu'actuellement trente-six mille patients atteints du syndrome drépanocytaire sont suivis au Centre Antoinette-Sassou-N'Guesso et par rapport au gap des calculs, si l'on prend la prévalence nationale, le risque de mortalité avant l'âge de 5 ans, l'on suppose que le pays tourne autour de soixante-seize mille et soixante-dix-huit mille patients. « Ces efforts pris en termes de retombées ont donné ce qui suit : la formation grâce à l'appui de l'OMS ; la formation des médecins des districts sanitaires ; la formation des médecins des hôpitaux, jusqu'à ce jour, a permis de réduire de façon drastique la mortalité... », a-t-il déclaré.

Un diplôme d'études spécialisées d'hématologie a été créé, a révélé le Pr Alexis Elira Dokekias. Le Centre a déjà sorti trois promotions



Les animateurs de la conférence de presse/Adiac

des spécialistes en hématologie qui proviennent de Brazzaville, la République démocratique du Congo, du Cameroun, etc. « Nous avons même collaboré sur les travaux communs avec les collègues du Tchad, un guest house a été créé avec huit chambres dans le cadre des travaux de recherche et de formation... », a-t-il poursuivi.

Qu'est-ce que la drépanocytose ?

La drépanocytose ou anémie falciforme est une maladie héréditaire non contagieuse. Elle est due à une anomalie de l'hémoglobine, protéine contenue dans le globule rouge qui est chargée de transporter l'oxygène des poumons aux organes. Dans la drépanocytose, l'hémoglobine, appelée hémoglobine A, est remplacée par une hémoglobine anormale appelée hémoglobine S. Lorsque le sang d'une personne n'a que

de l'hémoglobine A, la personne est saine ou anormale AA ; lorsque le globule rouge contient l'hémoglobine A, et l'hémoglobine S, la personne est saine mais hétérozygote (porteuse de la tare AS). Elle transmet la maladie sans être elle-même malade. Lorsque le globule rouge ne contient que l'hémoglobine S, la personne drépanocytaire (homozygote) ou SS ou S associée à d'autres anomalies de l'hémoglobine est

malade...C'est une maladie héréditaire. Ce sont les parents présentant le gène S qui transmettent aux enfants le gène anormal.

Signalons que peu avant cette conférence, une évocation sur la Première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, a été faite et a permis de fixer les gens sur le combat qu'elle a eu à mener sur la construction de ce centre à Brazzaville.

Guillaume Ondze

JOURNÉE MONDIALE DE DON DE SANG

L'ONG «Congo santé» pour tous et par tous au chevet du CNTS

L'organisation non gouvernementale (ONG) Congo santé pour tous et par tous (CSPTPT), en partenariat avec Airtel Congo, a fait, le 14 juin dernier à Brazzaville, un don de mille poches neuves de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

CSPTPT et Airtel Congo ont mobilisé près d'une centaine de Brazzavillois afin de répondre aux besoins du CNTS. Cette initiative s'est inscrite dans le cadre de la célébration chaque 14 juin de la Journée mondiale du donneur de sang.

Le directeur général du CNTS, le Dr Serge Oscar Mokono, a qualifié cette initiative de salutaire avant de rappeler que le don de sang est un geste simple qui sauve des vies. Il a manifesté sa reconnaissance aux donateurs avant d'inviter les autres citoyens à faire autant. « Je suis ému du geste que l'ONG CSP-TPT et Airtel car nous avons besoin de ce genre d'initiatives afin de poursuivre notre travail normalement. Pour répondre aux besoins des citoyens qui sollicitent régulièrement les poches de sang dans les hôpitaux, nous devons les recevoir puis les traiter. J'invite toute personne vi-



La remise du don/Adiac

vant au Congo à faire autant », a-t-il indiqué.

Le président de l'ONG CSPTPT, Ghislain Ondelé Kanga, a rappe-

lé qu'il n'existe pas une machine de fabrication de sang; d'où la

nécessité pour chaque citoyen de contribuer au bien-être de la société en offrant quelques poches de sang aux personnes qui sont dans le besoin. Il a indiqué que son organisation va se déployer prochainement dans d'autres localités afin de sensibiliser la population à la santé pour tous et par tous.

Il sied de noter que chaque 14 juin, les pays du monde entier célèbrent la Journée mondiale du donneur de sang. Ce qui permet de remercier les donateurs de sang volontaires et bénévoles du geste salvateur qu'ils font et de sensibiliser l'opinion à la nécessité de dons de sang réguliers pour assurer la qualité, la sécurité et la disponibilité des produits sanguins pour les patients qui en ont besoin.

Les transfusions de sang et de produits sanguins contribuent à sauver des millions de vies chaque année.

Rude Ngoma